

## **Comité fédéral national (CFN) du 26 au 29 mars 2019**

### **Fédération nationale des organismes sociaux (FNPOS CGT).**

#### **Rapport introductif (en résumé)**

Un fait : hégémonie de l'oligarchie patronale et actionnariale.

Protection sociale : non financée par les revenus actionnariaux et les profits

Niveau des dividendes selon Anderson consulting : la France au 2<sup>e</sup> rang mondial derrière les USA

Le CICE n'est pas sujet à contrôle fiscal quand à l'usage qui en est fait. Pas de comité régional de suivi par les salariés mis en place.

Le régime Français est devenu un système pyramidal et idéologiquement contrôlé.

L'Etat et le CAC40 font corps dans la remise en cause rapide des libertés publiques, notamment de la liberté de la presse (en contradiction avec les principes du CNR)

L'Etat/CAC40 militarise le maintien de l'ordre face aux mouvements sociaux.

Dérive totalitaire avérée : répression, désinformation, militarisation ...

Retour du fachisme : montée en puissance de courants très divers dans le camp de l'extrême droite avec élections du Brésil à l'Italie, en Pologne, avec idéologie viriliste et homophobe.

Le combat contre les impostures fachistes s'imposent aux militants syndicaux.

Le système de protection sociale universel : une « mur » à renforcer face aux politiques inégalitaires, libérales ou nationales-xénophobes.

Le mouvement gilets jaunes : un mouvement social à soutenir quand il est en cohérence avec Cgt

Réforme de la formation professionnelle : c'est la fusion des branches qui est derrière.

Fusion AGIRC-ARCCO : le MEDEF veut limiter le statut de l'encadrement aux seuls Top managers

Réforme des retraites : conduire les cadres notamment à la capitalisation

Nouvelle technique de management : « holacratie » (management de contrôle devenu invisible)

Dans la Sécurité sociale : - 12 000 emplois ; impact lourd sur conditions du travail et le service rendu aux assurés ; mais une dynamique intersyndicale balbutiante sur les salaires (avec l'obtention d'une hausse légère de la RMPP et d'une prime Macron pour très bas salaires et un financement marginal – 80 M€ - pour une nouvelle classification)

Missions locales : fusion possible avec Pôle emploi, pilotage unique national, nouvelle classification (la Cgt porte un projet propre d'agence nationale)

Aide à domicile : 226 000 salariés, 89% de temps partiel, 50% travaillent le week-end ; 60% gagnent moins que le SMIC ; 90 % de femmes... .Une précarité généralisée organisée avec notamment la non-rémunération des temps de déplacement.

Pôle emploi : la suppression de la cotisation salariale UNEDIC au profit de la CSG consacre la prise de contrôle de l'Etat (fin du paritarisme) ; plan de suppression de postes dans les prochaines années ; hausse du contrôle et recours à la sous-

traitance ; la GPEC a servi à guider à 40% des personnels sur missions technique vers le conseil

Groupes protection sociale : après les fusions / licenciements des années passées, les réformes des retraites se font à bas bruit ; constitution d'oligopoles en vue de l'ouverture de la capitalisation prochaines de retraites.

Activité syndicale : formations pour les dirigeants syndicaux de la CEF ; formations de 30 formateurs CSE ;

Coordination régionale : 22 régionaux couvertes. Les responsables régionaux sont devenus membre de droits des congrès et impliqués dans toutes les instances fédérales, en cohérence avec les orientations confédérales. 78 réunions en 2018.

Collectif jeunes : singularité de la propagande et dépoussiérage de l'image Cgt

UFROS : important travail de maintien de la syndicalisation chez les retraités.

RSI : l'intégration dans le régime général sera achevée en 2020 mais, pour les personnels, il s'agit bien d'une restructuration dure et électoralistes touchant plus 5500 salariés.

Avalanche de réformes sur la Sécurité Sociale : attaque frontale et inégalée sur les cotisations sociales, amputation du salaire socialisé au profit de la fiscalisation (de 4 à 28% depuis 1995) préalable de la privatisation de la santé (le 100% santé est une porte d'entrée de cela). Les excédents des branches reviendront donc désormais directement dans les caisses de l'Etat/CAC40.

Les CSE : attention aux formations données par les employeurs qui ne sont pas aussi bien attentionnés.

Les retraites : la réforme menace directement la base de la retraite répartition, à savoir les prestations définies.

Le plan santé : acharnement à maintenir la médecine libérale malgré ses échecs à s'auto-réguler.

### **Débat : actualité revendicative (en résumé)**

**RSI** : disparition au 1<sup>er</sup> janvier 2020 après des fusions nombreuses. Les reclassements dans les 4 branches sans mobilité professionnelle et géographique est très relative : perte sèche sur mutuelles, perte RTT pour temps partiel, perte sur cotisations retraites, pas de primes de préjudices, dispersion en mode *speed dating* sans accompagnement réel (cadres déclassés, mobilité multipliant les heures de trajets, poste sans affectation, déclassé des DS). Des droits sont clairement perdus avec fermeture de tous les syndicats. Conférence de presse en mode « baroud d'honneur » à venir.

**CAF 33** : action de la Cgt à la hauteur dans la séquence « gilets jaunes » et de l'autoritarisme du régime « fachisant » qui se met en place. Il faudrait radicaliser la lutte en allant vers le blocage de l'économie.

**CNAV 37** : face aux mouvements sociaux, un tournant autoritaire jamais vu (avec militarisation violente), des répressions policières et judiciaires (loi anticasseurs avec fouilles aux corps préalable dans les manif). Les convergences avec les gilets jaunes (certains) sur le fond sont parfaitement possibles puisqu'on dit souvent la même chose.

**UFROS** : les retraités de catégorie intermédiaire (ceux qui ont des retraites) seraient touchés : perte de 2 mois de pension en 3 ans (CSG :+21% ; sous indexation des pensions ; pas d'exonération sur taxe d'habitation). La hausse de l'âge du départ à la retraite refait son apparition. L'avenir des pensions de réversion n'est pas clair dans la réforme retraite.

**REGION RHONES-ALPES** : sur les retraites, les gains de productivité fonderaient une baisse du temps de cotisation de 43 ans à 35 ans. Le risque de la retraite par points fixés (retraite à cotisation définie) chaque année : la baisse inexorable des pensions par rapport notamment à l'inflation. On a besoin d'une centralisation fédérale qui fasse retomber l'information sur les luttes locales.

**CPAM 83** : s'emparer des négociations du CSE pour reconquérir le droit syndical notamment. Durcissement des luttes comme moyen inévitable d'avancer... ?

**CPAM 13** : L'histoire de la sécurité sociale est de moins en moins connue malgré les efforts d'explication. Il faut aussi poser la question politique de l'impact des choix électoraux des gens car le gouvernement actuel a été élu par des gens ! Ce travail politique passe par la formation syndicale (mais comment faire venir les gens à la formation ?) avec des efforts de mutualisation entre UL/UD. On doit être forts pour définir de nouveaux métiers face aux nouvelles technologies.

**MSA** : sur l'assurance chômage et les retraites : il est clair que la menace est grande. Le gouvernement va légiférer sur l'assurance chômage après l'échec de la négociation interprofessionnelle : 4 Md€ d'économies. Sur les retraites, la retraite par points. C'est le blocage à long terme des mécanismes de répartition interprofessionnelle.

### **CNAM : intervention en séance**

#### *« Du positif à la Fédération :*

*On peut d'abord se féliciter de l'amélioration du fonctionnement de la FNPOS :*

- investissement du pôle communication (question UE, etc.)*
- consultation accrue des syndicats*
- très bon travail de fonds sur les « réformes » : santé au travail, suivi de la réforme des retraites, chômage, formation professionnelle, promotion du 100% Sécu...*

*→ Ce sont des points d'appui pour des débats qui sont compliquées car techniques avec les salariés.*

#### *La confiance des salariés est là !*

*La confiance des salariés est souvent là*

- 25% de grévistes en moyenne dans la Sécu comme dans les DRSM ;*
- Quand on est présents et aux affaires : on est suivis !*

- *Manifestation à 200 000 personnes (au moins) le 19 mars : c'est bon !*
- *Pourquoi l'invisibilité médiatique ?*
  - *Pourquoi la sortie des mauvais dossiers à FO et sur la CGT ?*
    - *Parce qu'elle est voulue pour justifier le durcissement du régime...*
    - *Le rôle trouble de la police (de mieux en mieux payée, elle)*

*La conscience de nos adversaires :*

- *La Cgt : une force d'être organisée*
- *La Cgt reste la seule force organisée et disciplinée en France.*

*Un axe pour solidifier les gens autour de nous :*

- *Expliquer « les petits droits », oralement.*
- *Prendre acte de l'obsolescence des manifestations en misant plutôt :*
  - *Nouvelles attentes plus individualisées ;*
  - *Plus communautaire mais souvent hors syndicats :*
  - *Besoin de développer des actions plus événementielles, plus visuelles et qui prennent davantage à parti l'opinion publique :*
    - ✓ *Idée : livre noir du service aux assurés ; propagande syndicale à titre individuel sur les réseaux sociaux (en créant des profils)*

*Le rôle trouble de la CFDT : on gagne une lutte en s'occupant de ses adversaires les + proches.*

- *Car il faut résoudre cette question : pourquoi la CFDT progresse ?*

*3 exemples éloquentes d'un certain état d'esprit de nos dirigeants :*

- *Le contrôle des réseaux sociaux et les intimidations des syndicalistes qui vont dans les médias ;*
- *Le contrôle des expertises stratégiques ;*
- *Le contrôle des expertises sur les risques psychosociaux pour cacher les conséquences du management délétère et pervers qui fait système (CPAM 01) ;*
- *La délocalisation de la réalisation de campagnes de communication de l'AM, coûteuses dans des pays où le travail n'est pas cotisé (un comble) !*

*Quelques exemples de points d'appuis pour être reconnus des salariés :*

- *Impact des accords télétravail : retour des salariés à temps partiel à temps plein !*
- ✓ *Arguments pour justifier les 32 heures pour ceux qui restent sur sites à temps plein (mesures incitatives à la RTT à 32 heures)*

→ *La syndicalisation des sous-traitants précaires par l'ouverture des syndicats à des personnels d'autres entreprises : des luttes qui marquent ! »*

**CAF** : des mouvements de grève se structurent peu à peu en jouant sur l'image des directions qui n'aiment pas être stigmatisées dans la presse locale. Cela passe aussi par la re-syndicalisation des cadres et des intérimaires.

**CPAM 74** : problèmes de mobilisation des bases et sections syndicales. Besoins de stratégie vs les négociations CSE. A la CPAM 74, l'accord a été signé en une ½ journée (avec la CFDT et la CFE-CGC) ! Après 1 AG, pour préparer les élections, il n'y a jamais eu autant d'adhésions depuis plusieurs années. Gros score de grève : mais les gens n'ont plus envie d'aller dans la rue. Emerge l'idée de bloquer l'outil de travail en partant sur des actions de 55 minutes (opportunité de débattre de la reconduction).

**CPAM 84** : les élections UE doivent être l'occasion de lutter contre l'extrême droite qui « a la main » dans l'UE et dans le monde (Brésil, USA...).

**UFROS** : Nous avons besoin de créer un « choc » face au « *hold up* » du siècle en cours, sur la Sécu, au regard du congrès confédéral qui a lieu en mai 2019.

**MUTUALITE** : on ne peut pas repartir de ce CFN sans appel à la mobilisation sur l'assurance chômage et les retraites. Il faudra bien clarifier une bonne fois pour toute la différence entre la sécurité sociale et la protection sociale. Car la protection sociale (les mutuelles : c'est 84 000 personnes) et il faudra bien les intégrer quand on fera le 100% Sécu. Par ailleurs, dans l'intégration du RSI, il ne faut pas oublier les 2000 salariés des 19 organismes sous-traitants du RSI qui doivent aussi entrer dans le régime général.

**Denis** : la réforme des OPCO (organismes de gestion de la formation professionnelle) préfigure la réforme des branches et donc de toutes les conventions collectives (soit un retour à l'avant 1936 ?). Sans compter la suppression des CHSCT avec les ordonnances Macron de 2017. Il est impératif que tous les camarades aillent avant en formation CGT avant d'aller en formation « direction » sur les CSE.

Car derrière les CSE : il y a aussi la remise en cause des droits syndicaux. Il faut aussi constater que le régime Macron occupe les syndicalistes avec les CSE pendant qu'il pousse un agenda de « casse hallucinante » : chômage, retraite (attention : avec la retraite par points, l'âge de départ à la retraite n'est plus LA question mais c'est la capitalisation des « aisés » à laquelle elle va conduire le problème !). Deux appels doivent être faits : pour la population sur la retraite et l'assurance chômage ; et un appel envers la confédération Cgt. Car réforme chômage : c'est avril. Et les retraites : c'est juin !

**Les lois liberticides prises face aux gilets jaunes arrivent en préparation des conséquences de la crise financière qui arrive (car les dettes privées sont**

devenues intenable et il est certain que cette bulle va éclater à moyen terme).

### Débat sur l'extrême droite

**Confédération Cgt** : la situation dans l'UE est marquée par la baisse des salaires sur les plus petits déciles de la population et une précarité accrue des emplois créés à la suite de la crise de 2018. C'est une explication clé de la montée de l'extrême droite en UE. Comme en Italie, où la Ligue (du Nord) est d'essence fasciste revendiquée. En Autriche (où le temps de travail a été augmenté à 60 h /semaine...), en Hongrie, en Slovaquie et la Pologne.

En Allemagne, l'AFD a maintenant des élus dans tous les Landers et a 95 députés au Parlement. Les élections européennes pourraient voir émerger un 2<sup>e</sup> groupe en taille d'extrême droite au Parlement à Strasbourg avec une minorité de blocage. À l'international, le Brésil et les USA ont aussi élu des majorités politiques d'extrême droite.

Il existe un collectif « lutte contre l'extrême droite depuis 5 ans » lors notamment du passage d'un ancien responsable d'un syndicat des services publics de Moselle qui est devenu maire FN d'Ayanges. Celui-ci et son syndicat ont été désaffiliés de la Cgt au titre du non respect des principes fondamentaux du syndicalisme en France.

En 2017, le FN a fait 10,6 millions de voix au 2<sup>e</sup> tour (+3 millions de voix vs le 1<sup>er</sup> tour). Par ailleurs, depuis 2017, le MEDEF et le patronat ont fait sauter une digue en rencontrant Marine Le Pen. Il y a à craindre que les grands corps d'Etat soient prêts, désormais, à faire le pari de l'Extrême Droite, une fois que la cartouche Macron aura été grillée.

**VISA** : vigilance syndicale anti-fasciste. C'est une organisation intersyndicale incluant des syndicats CGT, SUD, solidaires, FSU, de la magistrature... L'extrême droite est à un niveau historique avec porosité avec les partis de Droite. L'imposture sociale du FN est à déconstruire car elle avance masquée (notamment à la TV). Par exemple : Marine Le Pen s'est dit ouvertement contre l'augmentation du SMIC et pour le maintien de bas salaires par une prime pour eux de 3 % sur les produits importés. Localement, comme dans le Var (lieu où avait lieu le CFN), l'extrême droite ne correspond plus à des portraits types, d'autant que l'environnement culturel, assez néant, la favorise. Le travail syndical est clairement un travail de terrain ; car la réalité est qu'entre 10 et 15% des syndiqués Cgt votent aussi à l'extrême droite. Nous devons aussi surinvestir dans la formation.

**SYNDICATS** : le constat général fait par les syndicats est celui d'une décomplexion croissante des salariés et de certains syndiqués à l'égard des idées xénophobes. Les langues semblent se délier car marquées par une perte des « réflexes d'auto-protection » envers la perversion des idées et du langage dont est capable l'Extrême Droite pour inoculer ses idées et imposer ses représentations, son

imaginaire inégalitaire et séparatiste. Les méthodes pour contrer ceci sont assez simples : discuter, argumenter, rester calme sans renvoyer d'agressivité. C'est long, interpersonnel, mais il n'y pas beaucoup d'autres solutions si ce n'est ce facteur humain.

### **CNAM : intervention préparée mais non faite (manque de temps)**

- Pour faire reculer l'Extrême droite et les extrêmes : le débat avec les gens.
  - Il ne sert à rien de sortir les grands mots car ce qui marque souvent l'électeur FN lambda, c'est le manque de lien et la désaffiliation.
- Mais notre crainte actuellement : c'est AUSSI l'extrême centre.
- Anecdote : fascination de « 2 belles personnes fort libérales et très hostiles au FN (électeurs Macron type) » pour Singapour (une monarchie dynastique totalitaire...)
  - Une « dictature ou tout fonctionne merveilleusement sans conflits. »
- A la question du syndicaliste Cgt sur les conditions de vie et d'exploitation des « subalternes » (domestiques) à Singapour d'origine chinoise et philippine :
  - « si elles ne sont pas ok, elles n'ont qu'à rentrer en Chine ou aux philippines » : alors cynisme ou aveuglement ?
- La prime « bas salaire » dans la Sécu instaurant un traitement différencié et inégalitaire des travailleurs « pauvres » et la hausse des salaires par la suppression des cotisations sociales, si ce sont des propositions FN, il faut constater que c'est Macron qui l'applique.
- Nos dirigeants de la Sécu ne sont pas fachistes pourtant l'Etat Macron fait la même chose que ce que propose l'extrême droite avec ses primes non cotisées pour bas salaires.
- **Alors, le fachisme : oui mais lesquels ? Est-ce qu'on n'est pas en train de nous focaliser sur un fachisme classique alors qu'un autre, différent, est en train de tout bouffer ?**
- **La définition du fachisme n'est-il pas de tenter à éradiquer (y compris physiquement) tout ce qui s'oppose à lui, tout ce qui exprime l'expression d'une liberté de conscience... ?**
- Car à ce jeu-là, Macron est plutôt bien parti.
- Je ne suis pas sûr que le Régime Macron est d'ADN fachiste mais il le crée en pratique :
  - Qui vient de légiférer pour que les CRS (qui votent majoritairement à l'Extrême droite) aient le droit de nous fouiller au corps dans les manif (les autocollants nous étaient déjà arrachés avant la loi anti-casseurs) ;
  - Qui militarise la police et l'achète par des niveaux de salaires très élevés (un CRS avec 5 ans d'expérience gagnent autant qu'un prof d'université avec la même ancienneté) ;
  - Qui joue « salement » avec l'antisémitisme pour stigmatiser les mouvements sociaux ;
  - Qui réhabilite « Philippe Pétain » comme un « grand combattant »...
  - Qui fait la chasse aux réfugiés ?

Qui dans certaines boîtes (surtout quand on se rapproche du pouvoir) déploie des tactiques d'éradication des oppositions quitte à pousser au crime (AT, démission parfois pire...). Le fachisme est criminel et certaines techniques de management sont devenues criminelles. Est-ce du fachisme ?

Alors, oui, il existe un fachisme « old school » d'extrême droite et un fachisme « new school » d'extrême centre : souriant, sexy, bienveillant, « certain d'être beau et de défendre la démocratie » alors qu'elle l'enterre.

Alors dans le cadre de la 5e République, et si on reste républicain : quelle réponse apporter à l'injonction rituelle de choisir « entre la peste et le choléra », pour toujours finir en actionnaire de la Choléra Company ?

Enfin si le risque de l'extrême droite au pouvoir est un vrai risque, alors, il est nécessaire de nous préparer dès maintenant à ce que nous ferons le jour d'après pour continuer la lutte.

### **Débat : syndicalisation, un enjeu fédéral**

La FNPOS compte 19 152 adhérents en 2017, le nombre d'adhésion progresse lentement, très lentement, vers l'objectif de parvenir à 20 000 adhérents. Rappelons que la FNPOS couvre quelque 350 000 salariés, c'est dire la marge de progression !

En outre, les ingénieurs-cadres-techniciens (ICTAM) représentent entre 30 et 50% selon les secteurs. Or l'avenir du syndicalisme est en grande partie là avec la montée en qualification et en diplômes de salariés.

Avec les départs à la retraite (plus de 1000 syndiqués pour la FNPOS d'ici 2020) et l'individualisation des salariés par le management, syndiquer les salariés est une question de survie pour le syndicalisme qui, pourtant, est le seul moyen qui marche pour avoir des droits et émanciper les gens de l'exploitation.

Pourtant, le syndicalisme militant de masse et de classe recule en terme d'adhésions (la Cgt compte un peu moins de 700 000 adhérents) avec parfois des soucis de perception des cotisations dans certains syndicats (départs en retraite non suivi du maintien de l'adhésion – seuls 3 syndiqués sur 10 restent à la Cgt, flottement dans les trésoreries) qui fragilisent notamment les finances de la Fédération.

Celle-ci dispose d'une trésorerie à date d'un peu moins de 200 000 € avec la perspective d'un congrès à financer l'an prochain. En outre, seule la syndicalisation peut permettre de rendre totalement souverain économiquement un syndicat comme la Cgt car les fonds tirés du paritarisme vont se tarir dans le double mouvement d'Etatisme et de privatisation de la protection sociale en France (sauf si on l'empêche).

En outre, la Cgt, à la suite des dernières élections professionnelles, n'est plus le 1<sup>er</sup> mais le 2<sup>e</sup> syndicat derrière la CFDT. Pourquoi est-ce que nous reculons alors que la CFDT ne progresse pas vraiment en nombre de voix. C'est en effet la Cgt qui recule, pas la CFDT qui avance... Il faut avoir conscience que ce qui pénalise la Cgt, c'est la faiblesse de son implantation dans les entreprises moyennes et le fait qu'elle ne propose pas assez de candidats dans les élections professionnelles, notamment sur les collèges cadres ! Eh oui, la Cgt Cnam est très loin d'être toute la Cgt...

La COFICT (commission des ICTAM dans la FNPOS) a réalisé un kit d'aide à la syndicalisation des cadres.

Alors comment reprendre la main ?

### **CNAM :**

- Une Cgt majoritaire chez les cadres : c'est possible > 35 % (dans un contexte de lourde concurrence syndicale à la Cnam)
- Avec quelques agents de direction ; et des DS managers !
- Mais attention : le syndicalisme Cgt : ce n'est pas pour tout le monde (vs génération école de commerce / pavillon.... ?).
- Déjà : prendre ses distances avec les clichés (image médiatique)
- Rester au boulot au sein des collectifs de travail (pas de permanents)
- Essayer d'obtenir des choses dans la période par les négociations : télétravail,
- Gérer les œuvres sociales dans un cadre associatif : séparer CE / associations
- Coller aux aspirations sociétales : télétravail, QVT
- Un constat : la conscience des droits est inférieure à la qualification croissante
- Jeunes : le culturel (et non le politique) comme accroche des plus jeunes...
- Jeunes : des journaux drôles, satiriques et mordants avec des dessins
  - Aller voir le site [www.cgtnam.fr](http://www.cgtnam.fr)
- Jeunes : la conduite des luttes hors de l'entreprise : sans papiers (...)
- Faire croître le niveau d'info et de conscience : info circulaire (emailing)
- La solidarité avec les luttes des subalternes (entretiens, vigiles) en tissant les liens
- Savoir déjouer la perversité et les postures « gendre idéal » de la CFDT
- Il faut être un peu plus méchant face à la CFDT et jouer aussi le clientélisme comme ils le font.
- Être moins naïfs et moins humanistes : quand on t'aide, tu adhères...
- Un problème : la culture orale et la complexité technique des droits et des organisations qui restent inaccessibles s'il n'y pas la volonté chez les individus de produire un effort pour s'instruire.

Avec la réforme des retraites que portent le gouvernement et la CFDT (retraite à la carte avec capitalisation financière) : il y a une opportunité d'expliquer ce que nous défendons à la Cgt en matière de retraite : solidaire, intergénérationnelle, par répartition (donc non financière) et démocratique.

Il faut expliquer qu'avec la fusion de l'AGIRC-ARCO (les retraites complémentaires des cadres et employés sont fusionnés, le patronat souhaite réserver le statut « cadre » qu'aux managers « stratégiques » en sortant les métiers d'expertise du statut.

**Collectif Lot-et-Garonne** : les salariés de l'aide à domicile qui sont atomisés par leurs employeurs associatif (et qui ne respectent pas le droit)) se structurent dans un syndicat territorial.

### Débat : parcours syndicaux (débat)

Attention menace.

L'évaluation des élus et des mandatés par leur employeur tend à se développer dans le code du travail et elle est devenu obligatoire (et non plus optionnelle). On pourra toutefois refuser de les signer. Des sortes d'EAEA pour syndicalistes !

Les entretiens professionnels de début et de fin de mandat ainsi que, pour nous dans la Sécu, ceux ouverts par l'accord Ucanss sur les parcours militants, entendent évaluer les syndicalistes individuellement sur des critères « pacificateurs » afin de récompenser les syndicalistes conciliants : en un mot, les bons soldats ou tout au moins des syndicalistes dociles.

Il est clairement visé, sur le long terme, de favoriser une représentation des personnels sans conflits récompensant un « savoir être » peu revendicatif et de moins en moins collectif.

Cela accompagne bien sûr la « professionnalisation » des élus dans le cadre des CSE.

Exemple de critère d'évaluation chez Harmonie Mutuelle « sait rester courtois » (SIC).

Or, ce que nous voulons à la Cgt, c'est faire reconnaître les compétences et les savoir-faire que permettent d'acquérir les responsabilités syndicales. En outre, la désignation d'un candidat-élu appartient au syndicat et non à l'employeur car il n'appartient pas aux employeurs de définir ce qu'est « un bon syndicalisme » ou un bon « militant » !

Les syndicats sont remis en cause dans leur existence par anticipation de la possibilité de déposséder les syndicats du droit à négocier au profit des Conseils d'entreprise tel que les permettent les ordonnances Macron de 2017.

Pour faire reconnaître les discriminations et opposer d'autres critères à l'employeur que leurs propres critères « de courtoisie », la FNPOS travaille (avec du retard car la confédération semble être passée à côté....) à formaliser un programme alternatif à proposer dans les négociations, fondé notamment sur la méthode Clerc (mise en

point par la Cgt) et qui est aujourd'hui utilisée pour faire reconnaître les discriminations devant les tribunaux. Mais tout cela doit être adapté.

### **Orientation fédérale en vue du 52<sup>e</sup> congrès confédérale de mai 2019**

Introduction, la FNPOS a créé un groupe de travail sur les 5 thèmes [du texte d'orientation confédéral](#) et sur l'annexe statutaire.

- Réalité et avenir du travail avec les évolutions technologiques ;
- Précarité du monde de travail (très peu de chose sur le thème de la retraite pourtant important aujourd'hui) ;
- Numérique sous l'angle industriel ;
- Transformation des structures de la CGT : la CGT doit-elle s'adapter ?
- Les enjeux européens.

Il faut faire un travail pour essayer de se retrouver, car on peut être loin de la CGT...

Pour une élue : on est tous sous le feu à cause des élections CSE, il faut réécrire tout le document ! Rien sur les retraites ! Rien sur les 32 heures !

Auvergne : remarque sur la forme : ils n'ont pas de délégué en Auvergne, ça les démotive, alors que dans certaines régions, il y en a plusieurs !

Difficile d'impliquer les syndiqués !

#### **Cathy (CPAM Auvergne)**

La formation professionnelle : la revendication d'une formation initiale tout au long de sa vie est incohérent ! Ça ne veut rien dire ! Elle rappelle qu'à la CGT, on veut se former tout au long de sa vie (paragraphe 150). Dans le document, il est demandé 3 années de formation c'est une revendication à la baisse. Sur la retraite très peu de chose dans le document. On va se prendre de plein fouet la réforme et il n'y a rien dans le document ! Dans le document, il est dit : on veut un taux de 75% pour vivre dignement... Mais ce n'est pas clair 75% de quoi !

#### **Christian (CPAM 59)**

Il faut une deuxième relecture ! En plus de la retraite où, il n'y a rien, rien sur 32 heures en plus !

La remarque 76 : quid du nucléaire, la remarque est plate.

La remarque 74 : on n'a pas attendu le congrès pour faire de la prévention !

La remarque 137 : ils veulent détruire la secu ? La remarque 137 est en contradiction avec la 157

Thème numéro 3 : unité syndical avec des syndicats en divergence avec nos idées... Comment faire ?

Thème numéro 5 : quel rapport avec les travailleurs d'aujourd'hui (cf remarque 538).

### **Lionel (Urssaf nouvelle aquitaine)**

Sentiments négatifs. Ce n'est pas suffisant par rapport à tout ce que l'on subit (attaques, droits syndicales...)

Rien est fait pour que les syndiqués s'approprient le document.

Il faut se positionner sur le rapport d'activité (synthèse des trois années passées) ...

Détail des échecs, perte de vitesse, moins de syndiqués, échec sur certaines luttes.

Il n'y a pas de remise en question réelle....

P. 23 on a un encart sur le conseil national de la résistance qui est grand... Pourquoi ?

P.35 on a l'impression qu'il valide la réforme des retraites.

P. 48 le syndicalisme rassemblé, c'est un outil mais pas un objectif, il ne faut pas niveler les revendications à la baisse.

P. 89 sur les questions internationales : à quel moment la CES a été un outil pour lutter contre les injustices.

### **Muriel :**

C'est un document de travail, qu'il faut amender. Il faut construire quelques choses.

Compliqué pour travailler dessus car on est tous occupés avec les élections des CSE

On a des choses à dire sur les articulations, que met-on dans le mot sécurité professionnel...

On a beaucoup de chose à écrire, la formation, le travail européen, la lutte.

Ce document doit bouger si on propose un maximum d'amendements.

La fédé doit aider les syndicats à construire les amendements.

### **Nathalie (Pôle Emploi) :**

Profond malaise, concepts fumeux, non explicités, comme le développement humain durable, la sécurité social professionnel.

Ce document montre une certaine adaptation mais on est loin de la CGT... on a mélangé le rouge et l'orange...

Il faut l'amender mais il a été rédigé de façon à ce que ce soit difficile de l'amender.

**Daniel (Finistère) :** difficilement lisible, incompréhensible et dur de l'amender.

**Thierry :** sur l'annexe 41 majorité des 2/3, danger.

**Nicolas :** une absence de position sur des sujets importants. Impression d'une volonté d'avoir un syndicat de 'salon'.

**David (CARSAT EST) :** il manque d'ambition et de combativité. Que des vœux pieux...

Points sur la prévention des ATMP... ce sont des missions de la sécu et, si c'est faible, c'est peut-être parce que la sécu a moins de moyen.  
Sur l'annexe statutaire, on a l'impression que l'on enlève les missions aux UL. On a l'impression qu'elles vont devenir un front office.  
Le mot organigramme fait mal à la tête... ce n'est pas un terme CGT mais entreprise.

**Marie** : si l'on fait une lecture féministe, ça fait mal !

On n'a qu'eu du mal sur l'égalité H/F.  
On est dans les enjeux internationaux, c'est décevant !

**Nadine** : ça va pas, c'est énorme. y compris dans les titres... Y a tout et son contraire. Il y aura des amendements, mais il faut tout amender.

**Tony (CNAVTS)** : texte hors sol.

Va-t-on rester à mi-chemin entre un syndicat d'accompagnement ou un syndicat de lutte ? On a l'impression que l'on souffle le chaud et le froid. Aucune perspective de mobilisation sur les retraites. Il pense qu'il faut voter contre.

**Pascal (CPAM 50)**:

Phrases malheureuses :

114 : s'émanciper au travail  
135 : on ne parle que de la santé.  
139 : la santé des salariés n'est pas liée au travail  
154 : le taux des retraités à 75% sans précision...  
169 : une réforme juste des retraites

**Ludovic** : c'est une faute historique de la CGT

Il rappelle l'histoire. Nous avons construit la sécurité sociale et maintenant que l'on veut nous démanteler, on sort ce document.... C'est une honte...

**Fabienne** : C'est grave, il entérine le changement de notre système.

**Arnaud** : il faut amender... et pas se contenter de voter contre. Il faut une réforme des retraites mais à l'avantage des salariés.

**Jean marc** : comment raccrocher les jeunes ?

**Conclusion : 6 camarades à la fédé ont travaillé ce document et ils vont continuer le but est d'avoir début avril, pour avoir les documents dans nos syndicats pour bosser dessus et proposer des amendements !**

**Il faudra leur faire des remontées ; écrire des amendements sur ce qui a écrit sur les AT/MP. On ne peut pas laisser passer, sur la prévention, sur les maladies professionnelles et toutes les âneries écrites (139 ->142, 145, 146).**

### **Actualité fédérale en régions**

Le responsable régional fait le lien en permanent avec l'interprofessionnel.

Il travaille sur le comment améliorer la communication pour améliorer la coordination dans les régions et avoir une coordination avec l'interprofessionnel.

Grace au compte rendu, il arrive à passer les informations de la Fédé en région car sans ça il y a une inégalité d'information entre Paris et les régions.

Certaines régions ont des rythmes plus soutenus (réunions régulières) que qu'autres

**Région PACA** : Importance au niveau des organismes sociaux. Ça leur a permis d'avancer et d'échanger avec les autres orga sociaux de la région. Elle espère que ça aura un poids au niveau du congrès.

**Flandre** : les militants sont impliqués à l'UD et l'UL. On a donc une forme de reconnaissance. Les débats sont plus CGT que sécu ou autres... donc pour lui ça fonctionne

**Nadine** : il faut travailler le lien encore plus étroit entre les responsables de région et les collectifs professionnels.

**Muriel** : c'est un lieu de soutien, d'échange et d'expérience.  
Tous les secteurs sont réunis.

**Samia** : Grande aventure humaine. Elle s'attache à ce que la protection sociale soit connue dans l'Interpro. Intérêt de bosser avec l'interpro dans ce qui nous tient à cœur comme le 100% sécu.

**Catherine** : Si on fait des comités pour des grandes régions (exemple Grand est), comment ont fait ? Surtout que chaque région a ses spécificités.

**Sandra** : \_Connaitre les problématiques des autres.\_Echange sur les négo CSE.  
Coup de chapeau au responsable régional qui envoie beaucoup d'informations

**Kevin** : merci à la fédé pour outiller. Lien entre la fédé et ses syndicats.

**Paca** : la question des moyens se posent ? Même si la fédé ne prend pas tout en charge comment faire ? Côte d'Azur : Contacter les syndicats fantômes... comme à la DRMS PACA qui reste un mystère (bon courage au responsable régional dans cette aventure : les camarades de la Cnam /DRSM n'y parviennent pas depuis 2 ans !

## **Appel du CFN « hold-up sur les cotisations sociales »**

Après proposition d'amendements l'Appel est approuvé (lire en PJ)

## **Adresse du CFN à la confédération**

Plusieurs amendements proposés et votés

## **Présentation du nouveau site web de la FNPOS CGt**

Il est bôoooo

## **Conclusion**

Les débats étaient de qualité.

Sur ces deux jours, le point a été fait sur nos situations et revendications.

Il faut déconstruire le discours de la droite, il faut lutter contre la dé-régularisation du travail. Il faut faire la reconquête de nos acquis et en conquérir de nouveaux.

**Vive la CGT, on lâche rien !**